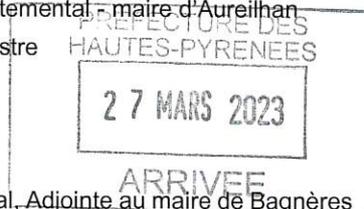


**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION QUI S'EST TENUE
LE JEUDI 23 MARS 2023 A 14 H 30**

Présents :

M. Yannick BOUBÉE	Président de l'OPH 65 - Conseiller Départemental, maire d'Aureilhan
M. Jean GLAVANY	Vice-Président de l'OPH 65 - Ancien ministre
Mme Marie-Josée ASSIÉ	Directrice du CIDFF
M. Sylvér BOUDRIE	Représentant locataires CNL
Mme Marie-Henriette CABANNE	Adjointe au maire de Lourdes
Mme Nicole DARRIEUTORT	Vice-Présidente du Conseil Départemental, Adjointe au maire de Bagnères de Bigorre
M. Vincent DEDIEU	Directeur du CAUE
M. Patrick DELAPORTE	Représentant la CFDT
M. Laurent HECHES	Représentant locataires CLCV
M. David LARRAZABAL	Conseiller Départemental – Conseiller Municipal délégué de Tarbes
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme
M. Raymond LATORRE	Représentant CGT
M. Ange MUR	Représentant l'UDAF, maire de Jarret
M. Frédéric RÉ	Vice-Président du Conseil Départemental – Maire de Lahitte-Toupière
Mme Isabelle RICARD	Représentante du groupe ACTION LOGEMENT
Mme Claudine RIVALETTO	2 ^{ème} Adjointe au maire de Barbazan-Débat
Mme Myriam LAGARDE	Secrétaire du Comité Sociale et Economique



Représentés :

Mme Marie-Josée ASSIÉ	Directrice du CIDFF a donné pouvoir à M. RÉ à partir de 16h17
Mme Marie-Henriette CABANNE	Adjointe au maire de Lourdes a donné pouvoir à M. GLAVANY à partir de 16h00
Mme Anne COLAT-PARROS	Directrice de l'ADIL a donné pouvoir à M. DEDIEU
Mme Nicole DARRIEUTORT	Vice-Présidente du Conseil Départemental, Adjointe au maire de Bagnères de Bigorre a donné pouvoir à M. RÉ à partir de 15h20
M. Laurent LAGES	Vice-Président du Conseil Départemental – Conseiller Municipal de Lannemezan a donné pouvoir à M. BOUBÉE
M. Bruno LARROUX	Adjoint au Maire de Tarbes chargé de l'urbanisme a donné pouvoir à Mme RIVALETTO à partir de 16h00
M. Ange MUR	Représentant l'UDAF, maire de Jarret a donné pouvoir à M. BOUBÉE à partir de 16h00
M. Didier PLANTÉ	Représentant PG Invest a donné pouvoir à M. GLAVANY
Mme Sylvie PORTEJOIE	Représentante locataires INDECOSA-CGT a donné pouvoir à M. LATORRE

Excusés :

M. Raphaël AGRAZ	Représentant locataires INDECOSA-CGT
M. Manuel ESPEJO	Représentant CAF

Présente en visioconférence :

Mme Virginie SIANI-WEMBOU	Conseillère Départementale – Conseillère Municipale de Tarbes
---------------------------	---------------------------------------------------------------

Assistaient à cette réunion :

M. Sylvain ROUSSET	Directeur Départemental des Territoires - DDT - représentant M. le Préfet
M. Jean-Pierre LAFONT-CASSIAT	Directeur Général de l'OPH 65
Mme Mireille LAGOFUN	Responsable Comptabilité Finances OPH 65
M. Fabrice DENIS	Directeur Maitrise d'Ouvrage OPH 65
Mme Joëlle DENECHAUD	Assistante du directeur général, secrétaire de séance

PRESENTATION DU RAPPORT DEFINITIF ANCOLS

EN ANNEXE

L'OPH 65 a été contrôlé par l'ANCOLS (Agence nationale de contrôle du logement social) du 05 mai 2022 au 21 septembre 2022.

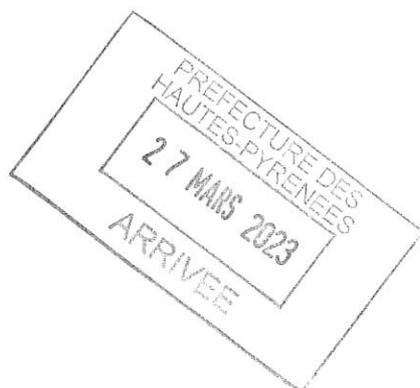
Le rapport définitif a été reçu le 12 janvier 2023. Il reprend les observations faites par l'ANCOLS sur le rapport provisoire reçu le 29 novembre 2022 et les réponses apportées par l'OPH 65 le 22 décembre 2022.

Comme le dispose les articles L.342-9 et R. 342-14 du Code de la Construction et de l'Habitation, ce rapport doit être communiqué aux membres du Conseil d'Administration et son examen doit être inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

Le Conseil d'Administration dispose d'un délai de quatre mois à compter du 13 janvier 2023 pour adresser, s'il le souhaite, ses observations écrites sur le rapport définitif en vue de leurs publications concomitantes à celle du rapport.

La présente délibération sera transmise à l'agence dans les quinze jours suivant son adoption.

Les membres du conseil d'administration prennent acte du rapport définitif établie par l'ANCOLS.



Le Président
Yannick BOUBÉE

